Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601808-20261104-D2026_11_09_B-DE

Mairie de PORCARO

Commune de Porcaro – Département du Morbihan – Arrondissement de Vannes

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 04 novembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de PORCARO dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de madame Sylvie CHEDALEUX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : le 28 octobre 2026
Membres en exercices : 15
Présents : 13 Absents excusés : 2
Votants : 15
PRÉSENTS : Sylvie CHEDALEUX, Aurélie LUCAS, Jean-Stéphane RENAUD, Aurélie BONNETAIN, Charles de CADARAN, Delphine BIZE, Didier BEBIN, Karine JOUIN, Loïc GOUELLO, Anne-Sylvie JOLLY, Miguel COUDREUSE, Yvanna ROZE, Romain HERVIAULT, Pierre LE GUENEDAL
ABSENTS EXCUSÉS : Charles de CADARAN (pouvoir à Didier BEBIN), Valérie CONCHE (Pouvoir à Loïc GOUELLO)
Le quorum étant atteint, madame le Maire déclare la séance ouverte à 20h35 et invite le Conseil à élire un secrétaire. Delphine BIZE conseillère déléguée, est désignée en qualité de secrétaire de séance. La séance a été publique.

CONVENTION SATESE 2027 **D2026-11-09**

Madame le Maire présente la convention de la SATESE.
La convention, valable de 2027 à 2029 concerne le service d'appui technique à l'épuration et au suivi des eaux (SATESE) et à l'animation départementale de l'assainissement collectif du Morbihan. Elle est à renouveler pour janvier prochain.

La présente convention définit les modalités technique, administratives et financières des interventions, la propriété des données ainsi que les engagements des parties au bon déroulement de l'appui technique délivré par le SATESE. L'appui technique s'exerce sur l'ensemble des systèmes d'assainissement sous compétence directe du bénéficiaire.

La participation financière pour adhésion est fixée pour 2027 à 300,00 €.

Après délibération, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser madame le Maire à signer la convention citée ci-dessus ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Porcaro, le 05/11/2026

Pour extrait conforme
Au registre des délibérations du Conseil Municipal
Le Maire, Sylvie CHEDALEUX

MAIRIE DE PORCARO 56380 (Morbihan)

Le secrétaire de séance, Delphine BIZE